



« Fournisseur de produits et services environnementaux  
supérieurs à l'échelle mondiale »

## FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

### SECTION I

#### RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT ET LA FORMULE

Nom de marque : Absorbant à base de cellulose  
Spill Busters<sup>MC</sup>  
Entretien général

Synonyme : s/o

Code du produit : SBCGM

Nom chimique et synonymes : s/o

Numéro CAS : s/o

Les services environnementaux Can-Ross Ltée  
2270 South Service Road West  
Oakville, ON L6L 5M9  
Sans frais : 1 888 847-7190  
Tél. : 905 847-7190 Téléc. : 905 847-7175

#### USAGE DU PRODUIT

Absorbant conçu pour l'entretien.

### SECTION II

#### LISTE D'INGRÉDIENTS

1. Cellulose 60 à 90 %
2. Polypropylène/polyéthylène 8,0 à 15 %
3. Propriété ignifuge 8,0 à 20 %

Les autres constituants sont présents à moins de 1 % du poids.

Limites d'exposition du SIMDUT :	MPT	non établie
	LECT	non établie
	CONCENT. MAX.	non établie

### SECTION III

#### PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique (température ambiante).....solide  
Apparence..... blanc et gris (selon le produit)  
Odeur..... inodore



**« Fournisseur de produits et services environnementaux  
supérieurs à l'échelle mondiale »**

Point d'ébullition.....s/o  
Poids spécifique.....moins de 1  
Taux d'évaporation ..... aucune donnée  
Pression de vapeur..... aucune donnée  
Densité de vapeur ..... aucune donnée  
pH.....s/o  
Solubilité dans l'eau.....moins de 20 %

**SECTION IV**

**RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION**

Méthodes d'extinction.....eau, produits chimiques secs, CO<sub>2</sub>  
Température d'auto-ignition ..... aucune donnée

Procédures spéciales à suivre en cas d'incendie.....les pompiers doivent  
porter un appareil  
respiratoire autonome

Classification de risque d'incendie (OSHA/NFPA).....Classe A

Point d'éclair et méthode de détermination..... aucune donnée

Limite d'inflammabilité supérieure..... aucune donnée

Limite d'inflammabilité inférieure..... aucune donnée

Données relatives aux explosions ..... risque d'explosion si  
mêlé à des oxydants tels  
le nitrate de  
potassium, le nitrite  
de potassium  
ou le perchlorate de  
potassium

Risques d'incendie ou d'explosion inhabituels.....formation possible de  
monoxyde de carbone  
ou d'ammoniac ;  
le personnel à proximité  
et dans la direction du vent  
doit être évacué.



**« Fournisseur de produits et services environnementaux  
supérieurs à l'échelle mondiale »**

SECTION V

DONNÉES RELATIVES À LA RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter ..... aucune donnée  
Substances incompatibles..... hypochlorites, perchlorates,  
chlorates, nitrates et autres  
oxydants puissants

Décomposition à risque (découlant d'une brûlure,  
de la chaleur ou d'une  
reaction à d'autres matériaux) : ..... formation possible d'ammoniac,  
d'oxydes de soufre, de  
nitrogène et de carbone

Risque de polymérisation ..... ne se produira pas  
Conditions à éviter: ..... la polymérisation ne se produira pas

SECTION VI

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'entrée : Contact avec la peau [x] Absorption par la  
peau [x] Contact avec les yeux [x]  
Inhalation [x] Ingestion [x]

Contact avec la peau : Un contact prolongé et excessif peut causer  
une légère irritation aux peaux très sensibles.  
Bien laver la peau à l'eau et au savon.

Contact avec les yeux : Éviter le contact avec les yeux. Peut causer  
de l'irritation. Rincer abondamment les yeux à  
l'eau.

Ingestion : Matériau non-toxique mais impropre à la  
consommation humaine. Peut provoquer une  
réaction allergique chez certaines personnes  
sensibles.



**« Fournisseur de produits et services environnementaux  
supérieurs à l'échelle mondiale »**

**SECTION VII**                    **MESURES PRÉVENTIVES**

Protection des yeux :	Porter des lunettes antiéclaboussures et/ou un masque de protection lors d'un contact avec la poussière
Protection respiratoire : Limites d'exposition	Non requise lors d'une utilisation normale
Atmosphériques :	Non établies
Protection corporelle :	Porter des gants imperméables, des bottes, etc. afin de limiter le contact avec la peau
Contrôle de la ventilation:	Ventilation locale ou générale recommandée pour réduire l'exposition au maximum.

**SECTION VIII**                    **PREMIERS SOINS**

Contact avec la peau :	Rincer immédiatement avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les souliers. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Inhalation :	Amener la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Ingestion :	Ne pas faire vomir à moins d'un avis médical. Consulter un médecin.

**SECTION IX**                    **CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION**

Évacuation des déchets :	Conforme à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Si utilisé comme absorbant, procéder à l'élimination selon les normes en vigueur.
--------------------------	---



**« Fournisseur de produits et services environnementaux  
supérieurs à l'échelle mondiale »**

SECTION X

RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Norme du SIMDUT en matière de communication des dangers : aucune  
Règlementations fédérale, provinciale et internationale : aucune

SECTION XI

RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE

Classification des dangers du SIMDUT :	aucune
Numéro(s) d'enregistrement relatif(s) aux renseignements commerciaux confidentiels du SIMDUT :	aucun
Symboles du SIMDUT :	aucun

RENONCIATION

Can-Ross certifie que les renseignements contenus dans le présent document sont des données fiables. Ces renseignements devraient faire l'objet d'analyse et de vérification de la part du client. La plupart de ces renseignements proviennent des fournisseurs de constituants du produit et Can-Ross renonce expressément à en garantir, implicitement ou explicitement, l'exactitude ou l'intégralité.

***EN VIGUEUR : DU 1<sup>ier</sup> Mai 2010 AU 1<sup>ier</sup> Mai 2013***